

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

10 avril 2019

Membres du Conseil Municipal présents : Gilles JOLAIN, Hervé MASSART, Thierry TESSIER, , Alain MAIGRET, Jean-Michel LHERMITE, , Karine DARDAINE, Emilie RAULET, Stéphane BEDELL.

Excusés : Sonia RUCHON, MIKULA Céline, Christophe PELOT, Muriel GENIN, Thierry MANGEOT (procuration à Gilles JOLAIN), Catherine SINGER (procuration à K. DARDAINE), Geneviève BARBESANT (procuration à Hervé MASSART)

Président: Gilles JOLAIN

Secrétaire : Thierry TESSIER

CONVOCACTION DU 04 /04/2019

Convoqués : 15 Présents : 8 votants : 11

1. INFOS

- Ruine rue de l'église. Nous allons avec Anim Onville relancer le permis de démolir. Pour avoir ce permis il faudra qu'on s'engage pour le réaménagement de la place laissée libre.
- Elections européennes du 26 mai. Scrutin ouvert de 8 heures à **20 heures**. Merci de vous inscrire

2. TRAVAUX ONF – PRESENTATION MME DIDIER

Travaux forestiers :le Conseil donne un avis favorable aux travaux proposés par l'ONF pour un montant de 17 019.13 € TTC

Pour 9 Contre Abstention 2

3. VOTE COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal accepte le compte de gestion de l'année 2018 présenté par Monsieur PERNOT, trésorier du Jarnisy, qui correspond au compte administratif

Pour 11 Contre Abstention

4. VOTE COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNE

En l'absence du Maire, le Conseil Municipal sous la présidence de M. Thierry TESSIER vote le compte administratif et arrête ainsi les comptes

Investissement	Dépenses	Recettes
Prévu :	469 747,67	469 747,67
Réalisé :	100 921,40	306 277,89
Reste à réaliser :	0	0

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Prévu :	352 122,17	352 122,17
Réalisé :	202 334,50	383 405,67
Reste à réaliser :	0	0

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	205 356,49
Fonctionnement :	181 071,17
Résultat global :	386 427,66

Pour	10	Contre	Abstention
------	----	--------	------------

5. AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET

Le conseil municipal constate que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	61 999,00
- Un excédent reporté de :	119 072,17
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	181 071,17
- Un excédent d'investissement de :	205 356,49
- Un déficit des restes à réaliser de :	0
Soit un excédent de financement de :	205 356,49

Affectation des résultats :

Résultat d'exploitation au 31/12/2018 (excédent)	181 071,17
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0
Résultat reporté en fonctionnement (002)	181 071,17
Résultat d'investissement reporté (001 – excédent)	205 356,49

Pour	11	Contre	Abstention
------	----	--------	------------

6. BUDGET PRIMITIF BUDGET

Le Conseil Municipal accepte les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2019

Fonctionnement :	423 904.17
Investissement :	362 921.49

Pour	11	Contre	Abstention
------	----	--------	------------

7. ENQUETE PUBLIQUE

Délib :

Le conseil municipal décide de sortir les nouvelles parcelles du domaine public au domaine privé de la commune en organisant une enquête publique où M. DEPIERREUX sera enquêteur public.

Ces parcelles sont tellement petites qu'elles seront métrées gracieusement par le géomètre du cadastre.

Ces parcelles seront cédées : celle attenante à la parcelle B 1201 à M. COULEMON ou le futur acquéreur, l'autre, attenante à la parcelle B 1215 appartenant à M. ou Mme LANGINIER. Frais de notaire à la charge des acquéreurs.

Le conseil décide de faire passer du domaine privé de la commune au domaine public la parcelle B1445 qui correspond à la voirie de la rue d'Eglise.

Le Conseil autorise le maire à signer tous les actes correspondant à ce dossier.

Frais : géomètre : gratuit. Publicité -Annonce légale- 340€, à partager entre M. et Mme COULEMON, M. et Mme LANGINIER et la commune soit environ 115 € chacun.

Pour	11	Contre	Abstention
------	----	--------	------------

8. ECHANGE DE PARCELLE

Suite à la délibération du 17 décembre N° 33/2018, il convient de fixer le prix de la terre pour que le notaire puisse calculer les frais de notaire. Le tarif retenu est de 500 € l'are. Il est bien convenu que l'échange est fait sans soulte.

Pour 11 Contre Abstention

9. ETUDE DE DEVIS

Le CM décide de faire poser des potelets en bois , diamètre 150 mm, le long de la Route Nationale de l'école jusqu'au monument aux morts.

Pour 11 Contre Abstention

Logement route nationale
. Réfection du logement Peinture et sols (environ 5000 €)

10. DIVERS

NETTOYAGE DE PRINTEMPS.

LE 11 MAI A 9 HEURES

Fait et délibéré le 10 avril 2019

Affiché le 11 avril 2019

Le Maire

Gilles JOLAIN